

Objectifs

Le métier d'aide dentaire est différent de celui d'assistant dentaire. En effet, les principales tâches de l'aide dentaire consistent en l'accueil des patients, le secrétariat et la gestion d'agenda. La formation permet donc à l'élève d'obtenir toutes les compétences essentielles pour évaluer et analyser la situation d'un patient et adapter sa prise en charge. L'aide dentaire a également pour mission la gestion du matériel et de l'organisation.

Contenu

Délivrance de l'attestation de formation d'Aide dentaire par la CPNEFP des cabinets dentaires (APCDL) et l'Association pour le Paritarisme dans les Cabinets Dentaires Libéraux

Matières
UE1 - Introduction à la formation d'assistante dentaire
UE3 - Gestion du risque infectieux
UE4 - Gestion, transmission et dossier patient
UE7 - Traçabilité et risques professionnels
AFGSU 1

Méthodes mobilisées

- Des cours théoriques avec nos formateurs en présentiel et/ou en distanciel
- Exercices pratiques et études de cas
- Mises en situation en plateaux techniques innovants pour une immersion professionnelle
- Accès à une plateforme collaborative de travail «e pasteur».

Modalités d'évaluation

Des évaluations écrites relatives aux connaissances théoriques.

La validation du stage repose sur la mise en œuvre des compétences requises dans une ou plusieurs situations, et sur la validation du rapport de stage par l'organisme de formation, après avis du maître d'apprentissage.

Certificateurs



Durée : 12 mois

Suivre cette formation assure l'obtention d'un diplôme et d'une qualification professionnelle donnant lieu à **l'assistance d'un chirurgien-dentiste ou médecin stomatologiste**. La formation est ouverte aux personnes âgées de plus de 18 ans et se déroule en 12 mois avec un rythme d'alternance permettant de suivre une formation théorique complétée d'une expérience professionnelle.

Prérequis

- Avoir 18 ans révolus
- Signer un contrat d'alternance

Tarif

En alternance : formation gratuite et rémunérée

Formation disponible à

Bezannes – Campus 2 (51 – Reims)
Beauvais (60) – Campus 2
Dunkerque (59)
Amiens (80)
Metz (57)

Modalités et délais d'accès à la formation

Suite à l'envoi du formulaire du candidat via **le site internet**, vous êtes contacté dans un **délai de 48h**.

Poursuite de formation

Titre d'Assistant Dentaire

Disponible au Pôle de Formation Pasteur

Établissement habilité, par la Commission consultative départementale de Sécurité et d'accessibilité, pour recevoir des personnes en situation de handicap. L'ensemble des formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions et après entretien avec le référent handicap avant l'entrée en formation. Possibilité d'aménagement du parcours de formation.

Contactez notre équipe

03 26 87 88 38
infos@cfpast.com
cfpast.com

  
poledformationpasteur
[Découvrir nos campus →](#)

Nous rejoindre

Candidater →